



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire
En Mairie principale – Salle des Mariages**

Le VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022 à 19h00

ORDRE DU JOUR

I- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2022

II - COMMUNICATIONS DU MAIRE

- 1) Compte rendu de l'utilisation de la délégation du Conseil Municipal au Maire
- 2) Informations diverses

III - AFFAIRES GENERALES

- 1) Modification du nombre d'Adjoints au Maire et élection de deux adjoints
- 2) Détermination des indemnités de fonction des élus municipaux dans le cadre de l'enveloppe indemnitaire globale
- 3) Détermination des majorations applicables aux indemnités de fonction des élus municipaux votées dans le cadre de l'enveloppe indemnitaire globale
- 4) Convention de mise à disposition des façades de l'immeuble rue du Syndicat, appartenant au Conseil Départemental du Val d'Oise
- 5) Autorisation à déposer une demande de travaux pour changement de façade sur le mur pignon de l'immeuble sis rue Lampertheim, appartenant à Val Parisis Habitat
- 6) Autorisation à déposer une demande de travaux pour changement de façade sur le mur du préau de l'école Alphonse Daudet
- 7) Autorisation à déposer une demande de travaux pour changement de façade sur le mur pignon de l'école Louis Pasteur
- 8) Autorisation à déposer une demande de travaux pour changement de façade sur le mur pignon de l'école Victor Hugo

- 9) Autorisation à déposer une demande de travaux pour changement de façade sur le Transformateur et le poste d'éclairage public, rue du Stand
- 10) Modification du règlement intérieur du Conseil municipal
- 11) Contrat de concession relatif à la délégation de service public, par voie d'affermage, concernant l'exploitation du marché d'approvisionnement Saint-Flaive - Choix du délégataire
- 12) Réalisation de travaux de rénovation au sein de la Mairie principale : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise
- 13) Désignation d'un conseiller municipal, correspondant « Incendie et Secours », auprès de la Préfecture du Val d'Oise et du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- 14) Modification du tableau des effectifs

IV – ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

- 1) Acquisition des parcelles cadastrées section AD n° 838, 841 et 842 sises rue de la Halte et 7 rue Saint-Flaive Prolongée
- 2) Cessions de biens communaux à usage d'habitation sis 1 rue Anatole France
- 3) Instauration d'une Taxe d'Aménagement majorée et fixation du taux
- 4) Partage de la taxe d'aménagement entre la Commune et la Communauté d'Agglomération Val Parisis
- 5) Autorisation de signature et dépôt de demandes d'autorisations d'urbanisme pour la mairie principale :
 - Remplacement du système de sécurité incendie
 - Remplacement de la porte principale du service Etat Civil
 - Installation d'un monte-personne
- 6) Communauté d'Agglomération Val Parisis :
 - Approbation d'une prise de compétence supplémentaire « Contribution à la transition écologique et énergétique : création, aménagement, développement, entretien et gestion des réseaux de chaleur et de froid ; développement des énergies renouvelables et de récupération »
 - Révisions statutaires
- 7) Attribution d'une subvention exceptionnelle au Club Athlétique Ermontois
- 8) Approbation et signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Football Club Jouy le Moutier » et versement d'une subvention exceptionnelle
- 9) Renouvellement de la convention de mise à disposition du gymnase du lycée Ferdinand Buisson à la Commune d'Ermont
- 10) Emprunt de matériel auprès du Syndicat Emeraude lors de l'organisation de manifestations : Convention de prêt de matériel
- 11) Demande de subventions auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise dans le cadre du dispositif « Collège au cinéma » pour l'année scolaire 2022-2023
- 12) Mise en place d'un tarif préférentiel sur toute la programmation du théâtre Pierre Fresnay à destination des agents de la Ville d'Ermont
- 13) Mise en place d'une Charte Ethique des Associations Ermontoises
- 14) Modification de la convention de mise à disposition des équipements culturels de la commune : changement du montant de la caution
- 15) Approbation de la nouvelle grille tarifaire des locations de salles
- 16) Approbation de nouveaux tarifs relatifs aux droits d'occupation du domaine public
- 17) Réalisation d'un atelier de lancer de disque/marteau et d'un second de javelot au sein du complexe sportif Saint-Exupéry : demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise

- 18) Création de deux terrains de basketball « 5 vs 5 » au sein du complexe sportif Auguste Renoir : demande de subventions auprès du Département du Val d'Oise dans le cadre de son nouveau dispositif qui s'applique à compter du 01/07/2022, ainsi qu'auprès de la Région Île de France
- 19) Fête des Vendanges 2022 – Attribution d'une subvention aux associations ayant réalisé un char

V – EDUCATION ET APPRENTISSAGES

- 1) Centres socio-culturels et Maison de Quartier des Espérances : Convention de mise à disposition de locaux au sein du Centre socio-culturel Les Chênes, de la Maison de quartier des Espérances et du Centre socio-culturel François Rude pour des ateliers d'apprentissage du Français proposés par l'association ESSIVAM
- 2) Signature d'une convention avec la Ligue de l'Enseignement du Val d'Oise pour la reconduction du programme « Lire et Faire Lire » 2022/2023
- 3) Réhabilitation du site de restauration Pasteur : Mise en place d'un système de réservation pour la restauration scolaire des enfants de niveau maternel et primaire accueillis à la restauration du Lycée Van Gogh – Application d'une majoration

VI – SOLIDARITE ET COHESION SOCIALE

- 1) Contrat de ville 2015-2022 : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association ESSIVAM au titre du projet « Bain de langue »
- 2) Approbation du projet de rapport annuel 2021 relatif à la mise en œuvre du Contrat de ville
- 3) Avenant à la Convention d'Objectifs et de Financements des Établissements d'accueil du jeune enfant / Prestation de Service Unique / Bonus « mixité sociale » / Bonus « inclusion handicap » / Bonus Territoire Convention Territoriale Globale
- 4) Avenant n°2 à la délégation de service public relative à la gestion déléguée par voie d'affermage du Multi-Accueil « Les Gibus : révision du montant de la redevance et du coût du berceau pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023
- 5) Extension des missions confiées au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Ermont portant sur : la Petite Enfance, la Politique de la Ville et la Prévention Spécialisée, le Logement et le Développement Durable
- 6) Approbation d'un tarif spécifique pour le spectacle intitulé « La chauve Sourit », dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le cancer

VII – FINANCES

- 1) Budget principal : Décision Modificative n° 1/2022
- 2) ICF La Sablière : avenant à trois contrats de garanties communales d'emprunts dans le cadre du réaménagement des caractéristiques financières
- 3) ICF La Sablière : garantie d'un emprunt dans le cadre de la création de 9 logements au sein de la Résidence des Chênes



Xavier HAQUIN

Maire d'Ermont,
Conseiller départemental du Val d'Oise